

**N°84/2021**

**Arrêté de la Présidente**

**Du 21 juillet 2021**

# SOMMAIRE

---

## Arrêté de la Présidente du Conseil régional

---

- Arrêté de la Présidente du 21 juillet 2021 donnant délégation de signature à Sébastien VALLET DGA en charge de l'orientation, de la formation et de l'emploi et à Charles DELALONDE en charge de l'entreprise, de l'innovation et de l'international durant l'absence de Xavier DAUDIN-CLAVAUD du 2 au 22 août 2021 inclus.

Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées  
Service des assemblées  
Dossier suivi par : Mariame KANDIL  
Tél : 02.28.20.59.52

Nantes, le 21 juillet 2021

## AVIS DE MISE A DISPOSITION

### RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU CONSEIL REGIONAL

Est paru :

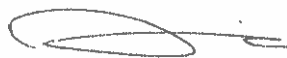
- L'arrêté de la Présidente du 21 juillet 2021 donnant délégation de signature à Sébastien VALLET DGA en charge de l'orientation, de la formation et de l'emploi et à Charles DELALONDE en charge de l'entreprise, de l'innovation et de l'international durant l'absence de Xavier DAUDIN-CLAVAUD du 2 au 22 août 2021 inclus.

Ce document, recueil des actes administratifs du Conseil régional, n°84/2021, est mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Région.

Bon pour affichage

Le **23 JUL. 2021**

Pour la Présidente du Conseil régional et par  
délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques et des  
Assemblées,



Carine BOULAY

**LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L4231-3,  
VU la délibération relative à l'élection de la Présidente en date du 2 juillet 2021,  
VU l'arrêté d'organisation générale des services en date du 23 janvier 2017,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Durant l'absence de Monsieur Xavier DAUDIN-CLAVAUD, directeur général des services, délégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives concernant les affaires de la Région, à l'exception des rapports de la Présidente au conseil régional et à la commission permanente et des délibérations :

- pour la période du 2 au 8 août 2021 inclus à Monsieur Sébastien VALLET, directeur général adjoint en charge de l'orientation, de la formation et de l'emploi,

- pour la période du 9 au 22 août 2021 inclus à Monsieur Charles DELALONDE, directeur général adjoint en charge de l'entreprise, de l'innovation et de l'international.

**ARTICLE 2**

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans la région et de sa publication au recueil des actes administratifs.

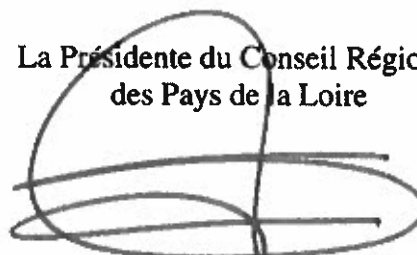
**ARTICLE 3**

Le Directeur Général des Services de la Région des Pays de la Loire et le Payeur Régional sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

**Arrêté en un exemplaire original**

Accusé de réception en préfecture  
044-234400034-20210721-2021\_84A-AI  
Date de télétransmission : 21/07/2021  
Date d'accusé de réception : 21/07/2021

La Présidente du Conseil Régional  
des Pays de la Loire



**Christelle MORANÇAIS**